



## PARC DE L'ARC NORD CONCERTATION BOIS DE VERLINGHEM



**SYNTHESE ATELIER 12 OCTOBRE 2021**  
**Le Bois, la Base, les chemins**



## UN ATELIER PARTICIPATIF POUR CO-ELABORER L'AMENAGEMENT DU BOIS DE VERLINGHEM & REPENSER LES CONNEXIONS AVEC LA BASE DE LOISIRS

### OBJECTIFS :

Informer : sur le Parc paysager, la charte de coopération, les actions de la MEL dans le cadre du projet.

Sensibiliser : sur les atouts du territoire, sur l'environnement, la protection des espaces naturels, la biodiversité, les bonnes pratiques...

Co-construire : alimenter le projet des paysagistes sur les cheminements, les aménagements, la signalétique, les idées complémentaires.

### PARTICIPANTS :

15 habitants, dont 14 de la commune de Verlinghem et un de Lompret

Verlinghem : M. Thierry Bonte, Maire – Elus

Lompret : un élu

MEL : Meryl Decroq et Nicolas Zalewski

Paysagistes Agence Laverne : David Emilian

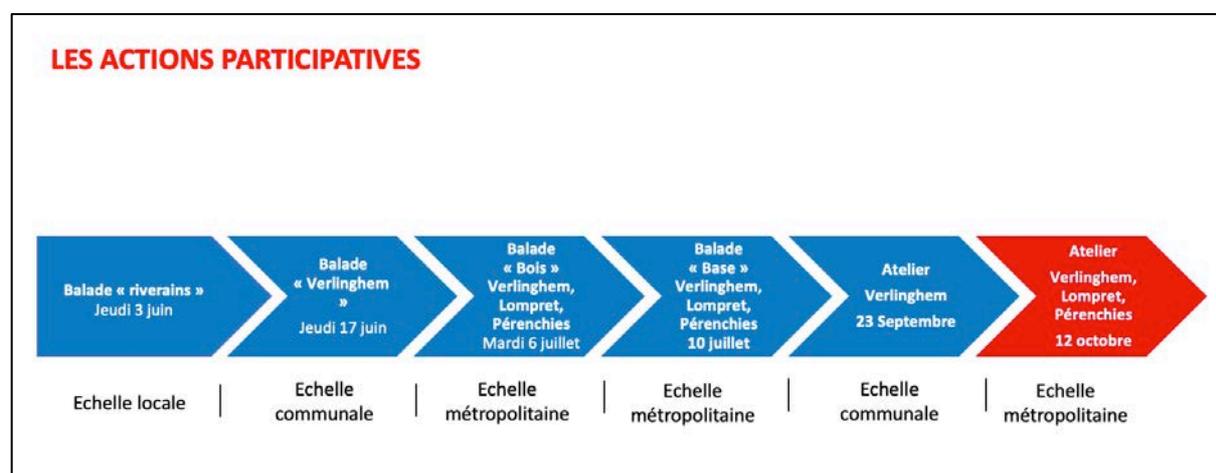
Concertation : Caroline Hartley, Sarah Langinieux, Gabrielle Trottmann, Zakaria Katraoui

### LIEU :

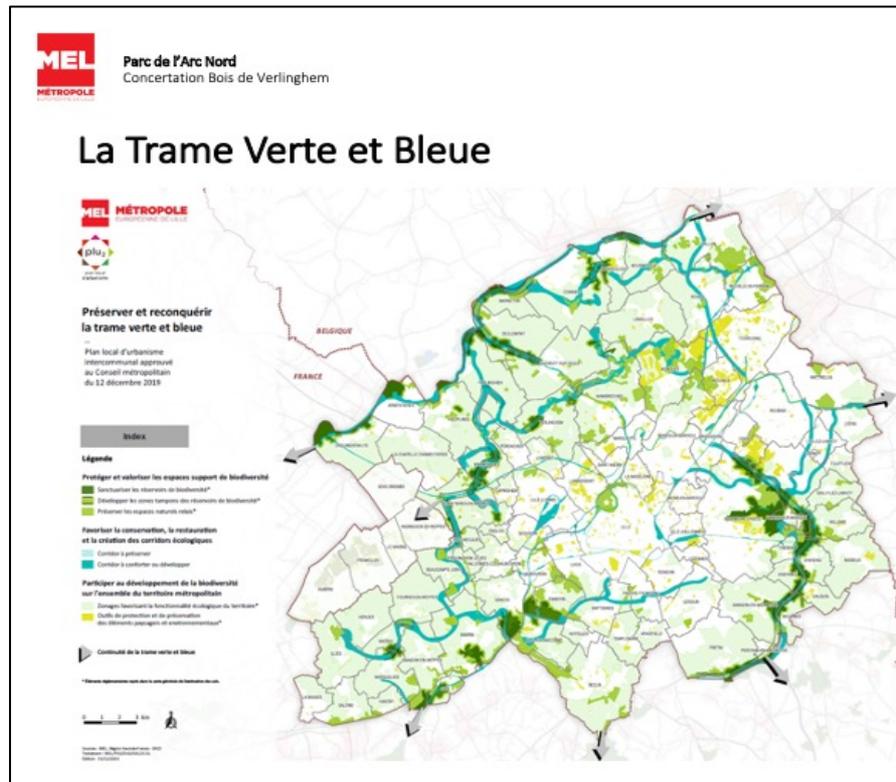
Gymnase du Complexe sportif René Werquin – Verlinghem

### INTRODUCTION

- Rappel des étapes de la concertation



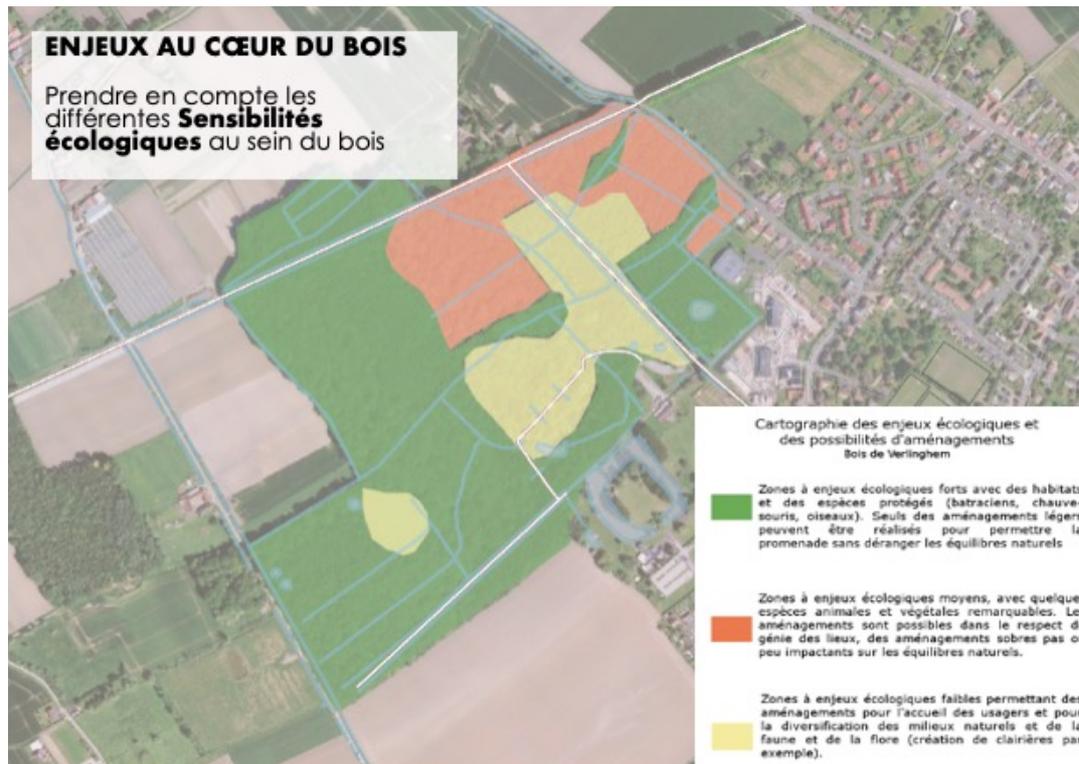
- Le Parc de l'Arc Nord s'inscrit dans le cadre de la reconquête et de la préservation de la Trame Verte et Bleue (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par le Conseil Métropolitain en Décembre 2019).



- Les objectifs à l'échelle du Bois de Verlinghem



- Prendre en compte les études de sensibilité écologique au sein du Bois



- La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?

## L'ATELIER

### Préambule

Le travail sur les usages au sein du Bois est identique à celle de l'atelier du 23 septembre : cela, afin de recueillir la parole du plus grand nombre d'habitants sur le cœur du sujet.

- Trois séquences pour échanger avec les habitants

<b>1. OBSERVER &amp; PROFITER -Le cœur du Bois : quels usages pour les futurs promeneurs ?</b>
• Voies vertes dans les drèves
• Espaces pique-nique, jeux
• Chemins de découvertes : à pied, à vélo ?
• Pédagogie : espèces végétales, animales...
• Création de clairières, de sous-bois ouverts ?
<b>2. La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?</b>
• Connecter la Base de loisirs au Bois de Verlinghem : Comment ? Pour quels types de mobilité ? Où ?
• Repenser les accès à la base ? Valoriser l'emprise communale à l'entrée du chemin Bois parquet ?
• Informer sur la Base depuis le Bois et inversement ? (activités, direction, pédagogie)
• Mutualiser le parking avec le bois ? Ajouter des stationnements vélos ?
<b>3. La Champreuille : projet de territoire</b>
• Concilier les partages d'usages promenade/chemins d'exploitation/agriculture
• Quels usages possibles autour des becques en adéquation avec l'activité agricole ?
• Usages, aménagement et signalisation des chemins

- Principes animations participatives

*Les animations se font par groupe chacun placé autour d'une table.*

*Les animateurs expliquent, accompagnent et aident. Le dialogue entre habitants qui précède, le fait d'inscrire un avis, un tracé, etc... doit tendre à créer un consensus autour de la table.*

*3 tables ont été constituées. Les habitants aux côtés de l'animateur de leur table ont exposé à l'ensemble des présents leur travail en fin de séance.*



## SYNTHESES PAR TABLE

Table 1

### OBSERVER & PROFITER

#### Le cœur du Bois : quels usages pour les futurs promeneurs ?

- La promenade : la marche (balade ou sportive). Ne pas implanter d'agrès, de matériel sportif, tout du moins au cœur du bois : pourquoi pas sur la prairie pâturée ?
- Le Vélo : à éviter : la cohabitation peut être compliquée avec les autres activités, notamment la marche avec des conflits d'usages sur les chemins de promenade. Ou bien, créer un parcours cycliste, afin de cadrer les pratiques.
- Prévoir un parcours pédagogique, sensoriel et de découverte sur la nature et ses éléments.
- Une promenade pour les animaux domestiques et notamment les chiens.



- Jardin de l'église : des jeux pour enfants
- Pâturage : agrès, point d'information, parking vélos
- Drève de Verlinghem : voies partagée, cheval, aire de jeux, parking vélos au croisement de la drève du Tournebride
- Drève du Tournebride : marche
- Zones jaunes : bancs, aire de pique-nique

#### Haltes :

- Création d'endroits de pauses et de haltes dans le Bois : il s'agit avant tout de ne pas créer trop de circulation dans le bois et de destruction potentielle de ses espaces naturels. Le but est de protéger le bois tout en ayant des temps de repos, conviviaux et agréables pour les participants.

- Les espaces de haltes peuvent comprendre des éléments en bois ou aménagés, afin de disposer d'un endroit qualitatif et confortable, notamment pour les PMR.
- Les espaces de pique-nique : éventuellement sur les espaces de haltes et de pauses, mais en priorité sur le territoire du pâturage.
- Les matériaux pour le mobilier doivent être bio-sourcés et contribuer à réduire l'empreinte écologique des activités humaines dans le Bois.

#### Mobilités :

- Prévoir une circulation piétonne.
- La mobilité cycliste : elle doit se concentrer uniquement aux alentours et en périphérie du bois.
- La pratique du cheval : éventuellement autour du Bois, au même titre que la mobilité cycliste.
- Les véhicules motorisés : ils ne doivent pas être autorisés dans le périmètre de l'opération du Bois. Le stationnement doit être dimensionné de façon à prévenir l'arrivée de potentiels visiteurs.
- Attention aux stationnements de véhicules motorisés sur le territoire du centre-bourg et à l'entrée du bois.



#### Information & pédagogie :

- Les participants souhaitent unanimement connaître les espèces présentes dans le bois.
- Mettre en place un parcours sensible au sein du Bois.
- Prévoir des animations locales et ponctuelles (visites organisées), avec du public scolaire par exemple.
- Installation de points de vue et de sites d'observations.
- Panneaux explicatifs : aux entrées et aux points d'observations du site.
- Application-guide : idée soulignée par les participants.

### Ruches, plantations :

- Sur les ruches : attention à la cohabitation avec les autres espèces indigènes. Il y a un équilibre naturel à respecter.
- Pas de nouvelles plantations, mais plutôt une valorisation de l'existant.

● *Parole d'habitant* : « Si des moyens doivent être engagés, cela doit forcément être pour le capital naturel existant. »

- Des spécialistes (écologue par exemple) doivent être mobilisés sur ces questions.

### Idées complémentaires :

- Endroits de jeux et de sensibilisation à la nature pour les publics jeunes à installer aux alentours du bois (proche du centre-bourg de Verlinghem).
- Installer une ferme pédagogique sur le territoire du pâturage.
- La création d'un caniparc est souhaité.



### La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?

#### Relier la Base de loisirs au Bois :

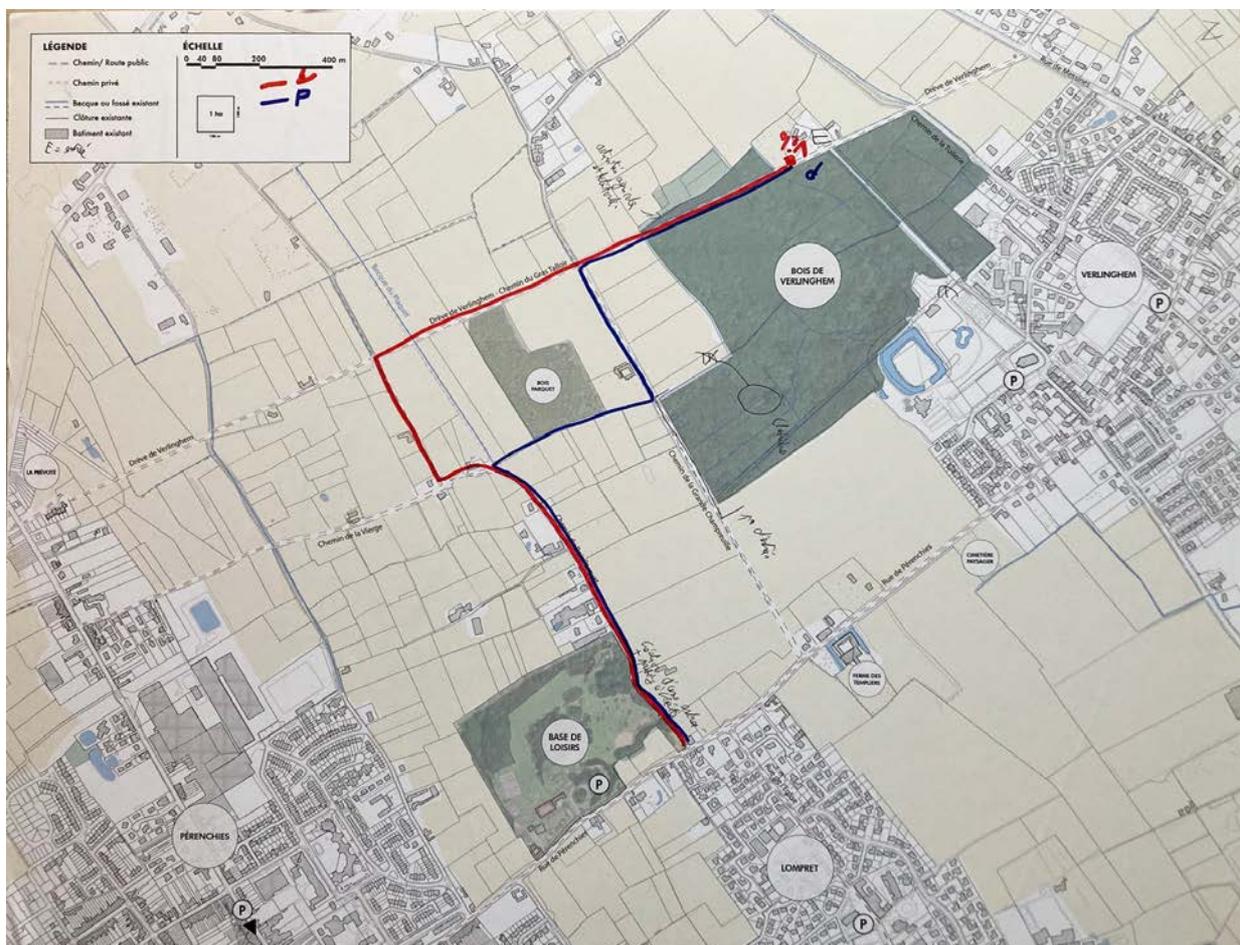
- Tous les participants souhaitent améliorer la connexion entre le Bois et la Base. Ils souhaitent trouver un itinéraire piéton plus court que les chemins existants.
- Les connexions piétonnes, cyclistes et équestres sont à développer.
- Pour les cyclistes : il y a un besoin notable de parkings vélos + de pistes cyclables de qualité.
- Pour les piétons : une protection accrue est nécessaire, notamment en bordure de routes.

### Les accès de la Base de loisirs :

- Il n'y a pour le moment qu'une seule entrée qui est très étroite, adaptée pour un seul véhicule à la fois : compliqué.
- L'accès doit être optimisé pour tous, tout en garantissant la sécurité publique sur ce lieu.
- Attention à la pollution lumineuse et visuelle sur cette entrée en cas d'aménagements.

### Le terrain du « Bois Parquet » :

- Les participants souhaitent utiliser ce linéaire en chemin piéton potentiel dans le cadre des connexions au Bois.
- L'usage piéton doit être unique, les autres mobilités doivent disposer d'autres connexions.



- Deux parcours distincts : en rouge pour le vélo, en bleu pour les piétons.
- Deux entrées imaginées pour le Bois : une par le Tournebride, une au nord-est, au croisement de la drève de Verlinghem et du Tournebride.
- Une entrée secondaire pour la Base de loisirs : sur le terrain communal du Bois Parquet. Prévoir également un parking à vélo.

Informez sur le Bois à la Base et inversement ? Un projet d'observatoire ? :

- Des panneaux d'informations doivent être placés à des endroits stratégiques pour informer sur les deux entités. Imaginer des parcours avec des énigmes.
- L'application mobile peut être utilisée, afin de créer et de maximiser le lien entre le Bois et la Base.
- Un projet d'observatoire est souhaité sur la butte de la Base, afin d'observer la région agricole et la campagne.

Stationnement :

- Le parking sur le territoire de la Base doit être mutualisé pour tous les publics de la zone. Il doit être dimensionné pour accueillir de nouvelles personnes.
- Prévoir également une entrée et un parking à vélos sur le « terrain du Bois Parquet » à l'est de la Base de loisirs.

## La Champreulle : projet de territoire

Usages promenade / chemins d'exploitation / agriculture :

- Il faut plus de sécurité pour les piétons le long des chemins routiers ; des automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse.
- Les activités agricoles ne représentent pas une menace pour les piétons et les usagers ; toutes actions facilitatrices en direction des agriculteurs doivent être réalisées, (déplacements des machines, etc.).
- Les agriculteurs sont chez eux et contribuent à faire vivre le territoire.

Usages des becques :

- Réalisation de chemins de promenade à réaliser en adéquation avec les activités agricoles.
- Concilier le rôle des agriculteurs et celui des promeneurs (prévenir les incivilités).

Signalisation des chemins & mobilier :

- Il faut signaler tout partage de voirie pour tous les usagers présents.
- Prévoir des panneaux et une sensibilisation.
- Un marquage au sol peut également servir pour le partage de voirie.
- Signaler les activités agricoles, dans un but de protection des populations et de sensibilisation au métier d'agriculteur.
- Les participants souhaitent la mise en place de poubelles et de mobiliers facilitant la halte et la pause sur les chemins.

Circulation routière :

 Parole d'habitant : « Il faudrait faire respecter la limite des 50km/h, elle n'est pas respectée à l'heure actuelle. »

- Réduire la vitesse à 30km/h sur le Chemin du Bois Parquet est une solution viable pour les participants, afin de mettre en sécurité tous les usagers.

## OBSERVER & PROFITER

### Le cœur du Bois : quels usages pour les futurs promeneurs ?

- Pratiquer la marche en priorité.
- Contempler, s'immerger et faire l'expérience de la nature.
- Créer des espaces dédiés aux enfants pour les motiver à se promener : des aménagements simples et intégrés pour qu'ils grimpent, escaladent...

● Parole d'habitant : « Créer des sentiers un peu plus ludiques et d'autres plus étroits, naturels, au centre du Bois ».

#### Haltes :

- Haltes pour la contemplation, mais pas pour le pique-nique (plutôt implanté à la Base de loisirs).
- Prévoir des bancs pour se reposer.

● Parole d'habitant : « Le Bois doit rester un sanctuaire calme, le pique-nique doit avoir lieu sur la Base de loisirs ».

- On pourrait positionner des bancs le long des sentiers.



- Drève de Verlinghem : zone partagée, vélo
- Drève du Tournebride : vélo, marche
- Sentier du Petit train : bordé de bancs
- Zones vertes : marche et marche sportive

### Mobilités :

- A pied essentiellement
- Il pourrait y avoir 2 types de sentier :
  - Une boucle piétonne calme (avec des cheminements aménagés pour les PMR et les poussettes) « pour cheminer de façon apaisé ».
  - Des sentiers tous publics (adultes/enfants) ludiques et sportifs (avec jeux de piste pédagogiques, pour les enfants, de marche sportive, favorisant l'exercice physique, l'équilibre, l'agilité...)
- A cheval : besoin d'un itinéraire dédié et séparé, (avec un traitement au sol distinct comme au Touquet).
- A vélo : uniquement sur un seul axe ou en périphérie.
- Imaginer un parcours dédié au PMR, penser aux poussettes.
- Créer une piste cyclable sécurisée jusqu'aux bords de la Deûle.

### Information & pédagogie :

- Connaître les espèces animales et les arbres remarquables du bois.
  - Un observatoire de la nature, de la biodiversité.
  - Des panneaux avec 2 lectures possibles (enfants/adultes).
  - 1 panneau sur l'histoire du Bois.
  - Éviter les applications téléphone.

### Ruches, plantations :

- Implanter de nouvelles espèces indigènes pour régénérer le Bois.

### Stationnement :

- Mutualiser le parking de la Base avec le Bois : pourquoi pas, mais attention au niveau de fréquentation : crainte des embouteillages.



## La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?

Relier la Base de loisirs au Bois :

- Plutôt par la Base de loisirs, pour l'accès en voiture.
- Vigilance : le Chemin du Bois Parquet est déjà très emprunté.
- Connecter par le Chemin du Bois Parquet et le petit chemin qui le relie au Bois.

Les accès de la Base de loisirs :

- « *Casse pied !* »
  - Embouteillages fréquents
  - Accès non sécurisé à cause d'un fort trafic sur la rue de Pérenchies.
  - Pas de visibilité à l'entrée : difficile d'y entrer et d'en sortir.
- Création d'une bretelle d'entrée spécifique : pallier au manque de visibilité.
- Ou création d'une entrée et d'une sortie différenciées ?

Le terrain du « Bois Parquet » :

- Ce terrain pourrait servir à créer :
  - Une entrée secondaire.
  - Un nouvel accès dans le cadre d'une boucle avec entrée/sortie distinctes.



Informez sur le Bois à la Base et inversement ? Un projet d'observatoire ? :

- Oui, l'information doit être mutualisée.

🗨️ *Parole d'habitant : « La base et le bois doivent faire une unité »*

- Un observatoire, oui, pour observer, pour informer : donner du sens, (exemple : les distances entre différents points de localisation). Marquer au sol la liaison entre la Base de loisirs et le Bois, que l'on puisse voir le tracé depuis l'observatoire.

Mobilités :

- Communiquer sur le vélo pour bloquer la voiture.
- Bienvenu au vélo !
- Sécuriser une voie vélo jusqu'au bord de la Deûle en évitant de passer par les routes communales.



## La Champreuille : projet de territoire

Usages promenade / chemins d'exploitation / agriculture :

- Oui, partage d'usage possible sur les chemins communaux.
- Certains habitants sont mécontents parce que les agriculteurs viennent près des habitations, donc attention à ce que les habitants n'aillent pas sur les exploitations des agriculteurs.

● *Parole d'habitant : « Il faut privilégier les chemins communaux existants. »*

Usages des becques :

- Pas de promenade le long des becques actuellement.
- Pourquoi ne pas envisager de protéger les cultures avec des haies bocagères le long des becques ?

Signalisation des chemins & mobilier :

- Oui, pour la sécurité et informer les futurs visiteurs : mettre en place une signalétique spécifique (quads, engins agricole...).
- Signaler pour le respect du travail des agriculteurs : « pour dire qu'il ne faut pas piétiner les terres agricoles ».
- Du mobilier, mais attention aux engins agricoles qui sont volumineux.

Circulation routière :

- Réduire la vitesse autorisée à 30km/h sur le Chemin du Bois Parquet.



## OBSERVER & PROFITER

### Le cœur du Bois : quels usages pour les futurs promeneurs ?

- La promenade. Pas d'activités bruyantes : préserver le calme.
- La pratique du vélo à la périphérie du Bois.
- Un parcours sportif inscrit dans les chemins.
- Installer un caniparc ?

 Parole d'habitant : « Est-ce que les chiens seront autorisés sur les cheminements ? Des espaces qui leur seraient dédiés sont-ils prévus ? Beaucoup de verlinghemmois ont des chiens. »

#### Haltes :

- Prévoir une aire de pique-nique s'il y a une bonne gestion du Bois. Il faut du mobilier qui ne moisisse pas, par exemple en grès : facile à laver.
- Implanter des toilettes publiques qui soient régulièrement nettoyées.



- Drève de Verlinghem : vélo, marche
- Drève du Tournebride : vélo, marche
- Chemin des Grands Pères : vélo, marche
- Sentier du Petit train : vélo, marche
- Zone jaune : marche, bancs, agrès
- Zone orange : marche, pique-nique, bancs

#### Mobilités :

- Les participants n'ont pas envie qu'il y ait trop d'affluence.
- Ils souhaitent créer trois parcours de différentes durées pour les piétons (indiqués sur un panneau).
- Eviter les conflits d'usage avec les cyclistes : différencier les voies.
- Interdire le parc aux véhicules motorisés (trottinettes électriques notamment).
- La création d'un autre parking leur semble nécessaire (en dehors du centre-ville de Verlinghem).
- Crainte que la mutualisation du parking de la Base de loisirs ne permette pas d'absorber l'augmentation du trafic.

🗨️ *Parole d'habitant : « Est-ce qu'une enquête de fréquentation du Bois est prévue ? »*

#### Information & pédagogie :

- Cela peut être intéressant, mais pas trop de panneaux.
- Il faut que le Bois reste « naturel ».

#### Ruches, plantations :

- La gestion de ce type d'espaces est essentielle. Planter et entretenir le Bois.

🗨️ *Parole d'habitant : « Il n'y a rien de plus triste que de voir le Bois à l'abandon. »*

- Envisager un aménagement progressif, au fur et à mesure, en fonction de l'appropriation du Bois par les habitants.
- Attention à la gestion de ces espaces et aménagements.



## La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?

Relier la Base de loisirs au Bois :

- Oui, avec des cheminements en copeau de bois pour les piétons et les cyclistes.
- Il ne faut pas que le chemin soit trop long : les gens pourront ainsi passer facilement de l'un à l'autre.

Les accès de la Base de loisirs :

- Les accès actuels sont satisfaisants.

Le terrain du « Bois Parquet » :

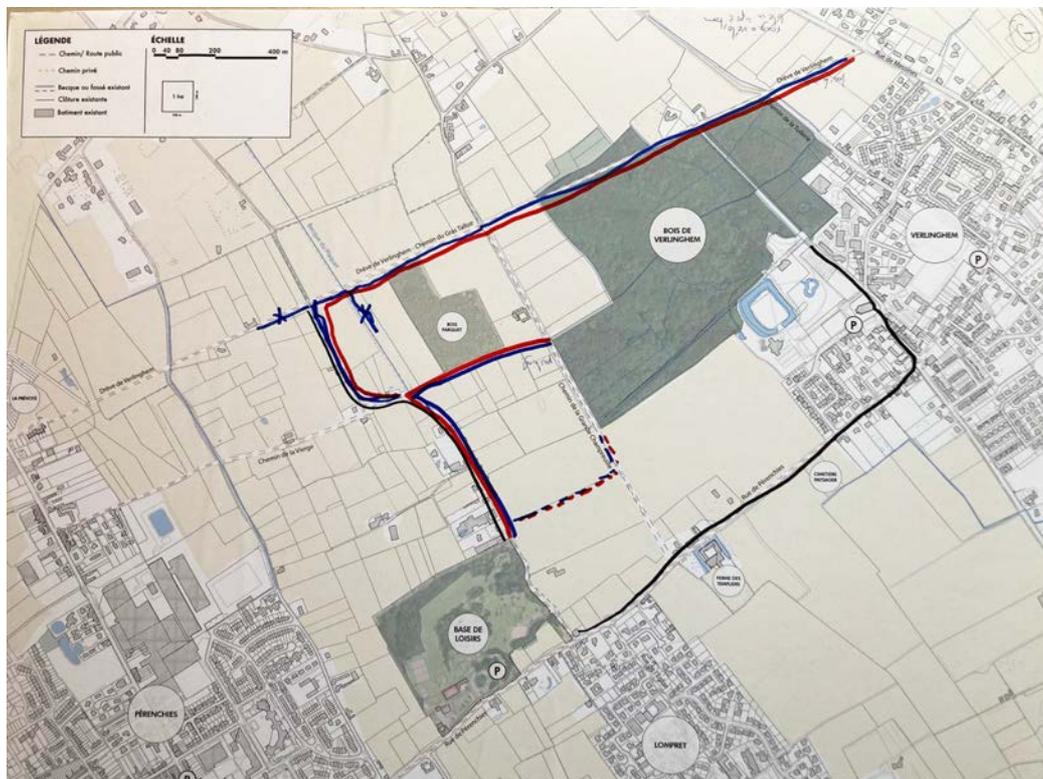
- Ce terrain pourrait servir à créer une entrée secondaire.

Informers sur le Bois à la Base et inversement ? Un projet d'observatoire ? :

- Un observatoire, oui ! Partager l'information sur chaque espace pour donner envie de s'y rendre.
- Aménager un sentier de GR ? Un parcours d'énigme ?

Stationnement :

- Mutualiser le parking de la Base : cela n'a pas de sens.
- Pourquoi pas un parking à vélo ?



- Parkings créés :
  - Au Nord Est sur la drève de Verlinghem proche de la rue de Messines
  - A milieu du Chemin de la Grande Champreulle

## La Champreuille : projet de territoire

Usages promenade / chemins d'exploitation / agriculture :

- Les agriculteurs ne vont pas aimer qu'on empiète sur leur territoire.

🗨️ *Parole d'habitant : « Nous ne souhaitons pas gêner les agriculteurs. »*

Usages des becques :

- Cela ne semble pas approprié.

Signalisation des chemins & mobilier :

- Eviter d'implanter trop de signalisation : préserver le caractère naturel du lieu.
- Pas nécessaire de signaler les activités agricoles.

Circulation routière :

- Réduire la vitesse autorisée à 30km/h.



## **SYNTHESES GLOBALE PAR THEME**

### Préambule

Pour ce deuxième atelier, ouvert aux trois communes (Verlinghem, Pérenchies et Lompret), on note la présence quasi-exclusive de verlinghemmois.

Les habitants, groupés autour de trois tables, ont été très actifs. Le travail s'est effectué autour de deux grandes parties : l'aménagement du Bois de Verlinghem et la connexion/relation avec la Base de loisirs. L'atelier et les supports cartographiques présentés leur ont permis d'aborder leur territoire avec un regard métropolitain.

### **OBSERVER & PROFITER**

#### **Le cœur du Bois : quels usages pour les futurs promeneurs ?**

- La marche est, tout comme lors de l'atelier précédent, plébiscitée. Eventuellement sportive, mais pour une majorité contemplative.
- Le thème des enfants a été étudié avec pour souhait de leur créer des mobiliers dédiés (naturels et simples). De la même façon, une table a émis l'idée de cheminements ludiques à mettre en regard avec des sentiers plus calmes, plus étroits.
- Les aires de pique-nique sont majoritairement envisagées sur la Base de loisirs, comme c'est le cas actuellement.
- Le vélo n'a pas été écarté, mais les habitants sont unanimes sur le fait d'éviter les conflits d'usages et de limiter sa pratique à la périphérie du Bois ou sur un seul axe du Bois avec des aménagements permettant de les isoler des piétons.
- La pratique du cheval, elle aussi, si elle devait avoir lieu, serait plutôt envisagée sur les axes périphériques.
- Les habitants insistent sur le fait d'éviter que tout véhicule motorisé ne puisse pénétrer dans le Bois.
- Ils sont sensibles à l'idée de signalétique pédagogique sur les espèces et certains d'entre eux proposent, là aussi, deux niveaux de lecture : enfants/adultes. Une minorité de participants s'inquiètent d'une présence trop visible de la signalétique qui nuirait à l'esthétique naturelle du Bois.
- Leur préférence pour le mobilier va vers des matériaux bio-sourcés, le plus intégré possible dans l'environnement.
- La présence des chiens dans les allées ou dans un caniparc a été évoquée : les habitants souhaiteraient que leurs animaux de compagnie puissent profiter du Bois dans de bonnes conditions (en laisse ou dans un espace réservé).
- Certains ont émis l'idée de créer une ferme pédagogique sur la prairie de pâturage de Verlinghem.

#### **La Base et le Bois de Verlinghem : destinations phares de l'Arc Nord ?**

- Les habitants ont unanimement trouvé intéressant de connecter la Base de loisirs au Bois de Verlinghem.
- Certains soulèvent le problème de la distance pour un parcours piéton : essayer de trouver un moyen de « raccourcir » le trajet, de peur qu'il ne soit pas emprunté dans le cas contraire.

- Plusieurs tables ont clairement exprimé le souhait d'exploiter le chemin de campagne communal qui donne sur le Chemin du Bois Parquet, dans la mesure où cela deviendrait possible.
- Ils souhaitent améliorer les liaisons cyclistes également : prévoir des parkings à vélo, un accès sécurisé entre le Bois et la Base.
- Une majorité de participants est mécontente de l'accès actuelle de la Base de loisirs. Ils la trouvent dangereuse et peu valorisante. *Le Maire rappelle en fin de séance que cet accès a été mis en place pour éviter l'installation de gens du voyage sur la Base.* L'idée d'une entrée et d'une sortie différenciées a été émise.
- Le terrain communal actuellement en friche du côté du Chemin du Bois Parquet a été majoritairement envisagé pour ouvrir un accès plus direct vers le Bois. Certains pensent qu'ils seraient pertinents d'y installer des parkings à vélo.
- Le principe de communiquer sur la Base au Bois et sur le Bois à la Base a été unanimement appréciée. Ils proposent de communiquer aux entrées par des panneaux.
- L'idée de créer un observatoire a séduit le plus grand nombre. Ils ont évoqué le fait d'y trouver des informations sur les sites que l'on y verrait : des temps de parcours d'un point à un autre, signaler au sol la connexion Base-Bois pour la rendre perceptible d'en haut...
- Le stationnement a fait débat. Certains trouvent l'idée de mutualiser le parking de la Base avec le Bois pertinente, d'autres n'imaginent pas que cela soit possible au regard de la distance. Tous souhaitent une étude prospective de la fréquentation future.

### **La Champreuille : projet de territoire**

- Les habitants se plaignent de l'insécurité pour les piétons sur les chemins routiers. Ils relèvent des dépassements de la vitesse autorisée (50km/h). Tous souhaitent une réduction à 30 km/h sur les chemins routiers.
- L'activité agricole ne leur pose pas de problème et ils ne souhaitent pas entraver leur travail. Dans l'ensemble, les participants sont favorables au partage d'usage, mais certains souhaitent une signalisation qui permettent aux futurs visiteurs de visualiser les engins qu'ils sont susceptibles de rencontrer.
- Ils ne sont pas, en majorité, contre le fait d'emprunter des chemins de campagnes ou de longer les becques, mais insistent sur le fait de respecter l'activité agricole. Certains ont envisagé de protéger les becques ou les champs par des haies bocagères.
- Les habitants craignent les incivilités : ils demandent une sensibilisation à destination des futurs usagers et la présence de poubelles sur les trajets. D'autres souhaitent une présence minimale des aménagements visuels pour préserver la qualité visuelle du paysage.

Merci à tous les habitants présents à l'atelier pour leur participation !



#### **AMÉNAGEMENT ET HABITAT/AMENAGEMENT/TRAME VERTE ET BLEUE**

Pilotage: service aménagement, unité fonctionnelle trame verte et bleue

Référente: Meryl Decrocq, [mdecrocq@lillemetropole.fr](mailto:mdecrocq@lillemetropole.fr)

Secrétariat: Fabienne Grenon, [fgrenon@lillemetropole.fr](mailto:fgrenon@lillemetropole.fr)

Elu référent: Jean-François Legrand